

République Française  
Département du Tarn

Extrait du registre  
Des délibérations du Conseil Municipal  
De la Commune de GIJOUNET

Séance du 16 novembre 2023

Nombre de Conseillers  
En exercice : 11  
Présents : 11  
Votants : 11  
Absents : 0  
Exclus : 0  
Date de la convocation :  
09/11/2023

L'An deux mille vingt-trois, le jeudi seize novembre à dix-huit heures trente minutes,

Le Conseil Municipal de la Commune de Gijounet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. André Cabrol, Maire.

Présents : Garrigaud Raphaël, Sers Paul, Weber Annie, Vayrette Mickaël, Aiguesvives Claude, Piccolo Gilles, Felmann Yvette, Moucheboeuf Aude, Delori Hugues, Sandral Gérard.

Secrétaire : Weber Annie

N° 2023 37

Objet : : Tarifs de location  
de la salle communale

Monsieur le Maire rappelle que les tarifs de location de la salle des fêtes ont été fixés par délibération n° 2022 30 du 19/07/2022.

Il propose de réexaminer ces tarifs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres décide :

- de fixer le tarif de la location de la salle communale « le Buffet de la Gare » pour le week-end comme suit :

Période de l'année	Tarif au 01/01/2024	
	Locataire inscrit au rôle de taxe TFb de la commune	Locataire Extérieur
Été (1 <sup>er</sup> mai au 30 septembre)	120.00 €	150.00 €
Hiver (1 <sup>er</sup> octobre au 30 avril)	175.00 €	200.00 €

- de consentir gratuitement l'utilisation de la salle communale « le Buffet de la Gare » aux associations ayant leur siège sur la commune, à l'AAPPMA Gijou- Berlou et aux associations culturelles locales dans le cadre d'activités uniquement non lucratives.

Cette tarification est applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, an que dessus.

Le Maire, A. Cabrol